

MOULINS RIOUX

Plan de mobilité simplifié Mars 2022



UNION EUROPÉENNE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL - L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Rapport final réalisé par l'association Synergies dans le cadre du programme "Bougeons mieux en Haute Mayenne" porté par le GAL Haute Mayenne.

Table des matières

CHAPITRE 1. CONTEXTE.....	3
1.1 Préambule	3
1.2 Le périmètre d'étude.....	3
CHAPITRE 2. DIAGNOSTIC.....	4
2.1 Géolocalisation des salariés	4
2.2 Diagnostic d'accessibilité.....	5
2.2.1 Méthodologie	5
2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité	5
2.2.3 Aide financière autour de la mobilité.....	5
2.3. Cartes isochrones et isodistances	5
2.4 Accessibilité par les modes doux et transports en commun.....	7
2.4.1 Carte d'accessibilité transports en commun	7
4.3 Accessibilité – Modes doux (marche et vélo) et transports en commun.....	8
Chapitre 3 – ENQUETE.....	9
3.1 Résultats	9
3.1.1 Enquête sur les déplacements des commerciaux	9
3.1.2. Enquête sur les déplacements des personnes travaillant sur le site de Moulins Rioux	11
3.2 Conclusion	14
Chapitre 4 – PLAN D'ACTION.....	15

CHAPITRE 1. CONTEXTE

1.1 Préambule

Ce Plan de Mobilité Simplifié (PdMs) s’inscrit dans le cadre de l’animation du programme « Bougeons mieux en Haute Mayenne » de sensibilisation des entreprises sur la mobilité durable porté par le GAL Haute Mayenne.

Ce programme a pour objectif d’accompagner les entreprises volontaires pour la mise en œuvre des principes de mobilité durable dans les déplacements domicile/travail de leurs salariés. Cet accompagnement se découpe en différentes phases :

- Réalisation d’un diagnostic des pratiques de mobilités domicile/travail des salariés,
- Proposition d’actions adaptées au contexte de l’entreprise,
- Passage à l’action sur une action prioritaire choisie par l’entreprise.

Moulins Rioux, produit une large gamme de farine pour les artisans boulangers du grand ouest et de la région parisienne. Il est implanté dans le département de la Mayenne (53) dans la ville de Neuilly-le-Vendin. 51 salariés travaillent pour Moulins Rioux.

Au-delà de la mise en place de son Plan de Mobilité Simplifié (PdMs), Moulins Rioux s’implique au quotidien dans le développement durable au travers de sa démarche RSE.

1.2 Le périmètre d’étude

Deux enquêtes ont été diffusées pour réaliser cette étude : une pour les commerciaux et l’autre pour les salariés travaillant sur le site de Moulins Rioux.

Les enquêtes ont été diffusées du 17 janvier au 25 février 2022 via un formulaire en ligne par mail à tous les salariés de Moulins Rioux.



Figure 1 : Vue aérienne des Moulins Rioux, à Neuilly-le-Vendin

L’étude a été menée sur le site de Moulins Rioux à Neuilly-le-Vendin (53). La ville de Neuilly-le-Vendin est située au Nord Est du département de la Mayenne à la frontière de la Normandie, du département de l’Orne (61). Elle est située à 2km de St-Ouen-le-Brisoult (61), à 14 km de la Ferté-Macé (61), à 20 km de Lassay-les-Châteaux (53), à 35 km de Mayenne (53), à 40 km d’Alençon (61) et 65 km de Laval (53). Du fait de son positionnement géographique, une partie des déplacements des salariés se font vers l’Orne.

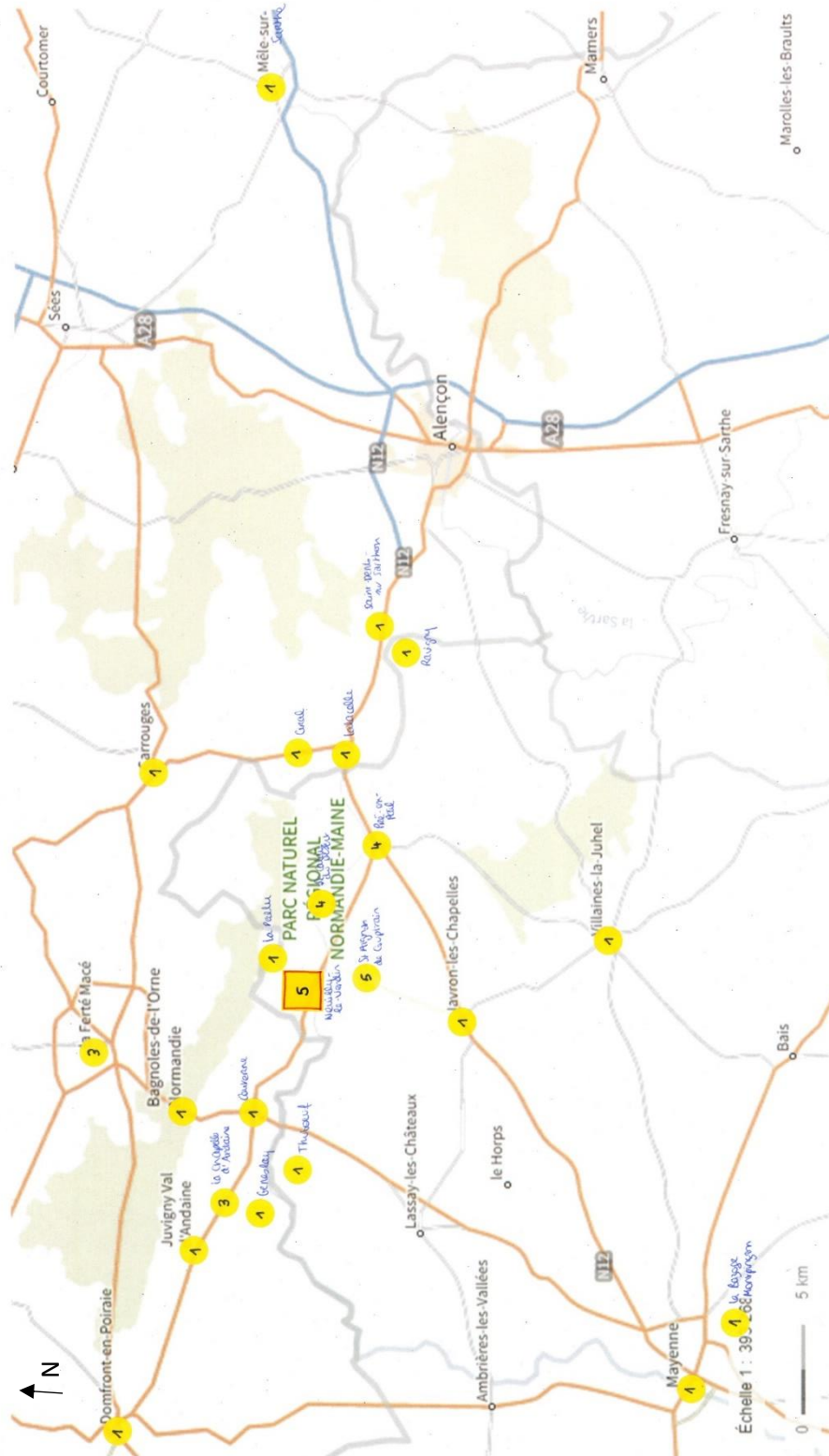
CHAPITRE 2. DIAGNOSTIC

2.1 Géolocalisation des salariés

Les lieux de résidences des salariés travaillant sur le site de Moulins Rioux ont été cartographiés à partir du fichier adresse fourni par le service des ressources humaines.

Cette carte permet de géolocaliser l'ensemble des salariés. Elle permet d'identifier les grandes zones d'habitations de ces derniers.

Les salariés habitent principalement dans le nord de la Mayenne, dans le sud de l'Orne ou l'ouest de la Sarthe.



2.2 Diagnostic d'accessibilité

2.2.1 Méthodologie

Le diagnostic a pour objectif d'analyser la situation actuelle en prenant en compte les conditions de fonctionnement de l'entreprise, l'accessibilité par les différents modes de transports et les pratiques de déplacements des salariés.

Le diagnostic intègre une démarche prospective afin de recenser les projets territoriaux en lien avec la mobilité.

2.2.2 Projets territoriaux en lien avec la mobilité

Les Moulins Rioux sont situés dans la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs (CCMA).

La CCMA est engagée depuis 2015 dans une démarche de réduction des consommations énergétiques sur le territoire et a notamment développé des solutions de mobilité : autopartage (2 véhicules), bornes de recharges (4 bornes), covoiturage (9 aires de covoiturage) et vélo (plan vélo, accompagnement dans l'aménagement cyclable, aide à l'achat de vélo ou de kit d'électrification de vélo, service de location de VAE).

Informations complètes : <https://www.cc-montdesavaloirs.fr/solutions-deplacement/>

2.2.3 Aide financière autour de la mobilité

Différentes aides financières existent pour aider à financer la mobilité durable :

- pour l'achat d'un *vélo électrique* :

Par la CCMA : aide de 10% du prix TTC dans la limite de 50€ pour un vélo classique, 100 € pour un VAE ou de 300€ pour un vélo cargo ou triporteur (<https://www.cc-montdesavaloirs.fr/tous-a-bicyclette/>)

Par l'Etat Bonus écologique de 200 € max pour VAE et 1000€ pour un vélo cargo (40% du prix d'acquisition) sous conditions de revenus (revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13489 €) ([Bonus vélo : une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique \(VAE\) | economie.gouv.fr](#))

- pour le *développement de la culture vélo en entreprise* : le programme « Objectif Pro-Vélo » financé en partie par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) ([Objectif Employeur Pro-Vélo : aller au boulot, en vélo \(employeurprovelo.fr\)](#))

- pour le financement de points de recharge privés ou ouverts au public par les CEE ([ADVENIR | Le programme](#))

2.3. Cartes isochrones et isodistances

Le calcul des cartes isochrones et isodistances permet de déterminer et de visualiser sur une carte toutes les zones géographiques que l'on peut atteindre, à pied ou en véhicule, depuis un point précis dans un laps de temps ou pour une distance déterminée.

La carte suivante (figure2) permet de visualiser les zones accessibles en moins de 15 minutes à pied à partir de Moulins Rioux. Cette zone recouvre le bourg de Neuilly-le-Vendin et s'étend jusqu'à la Marmaigne, la Rosière et la Robillardière.

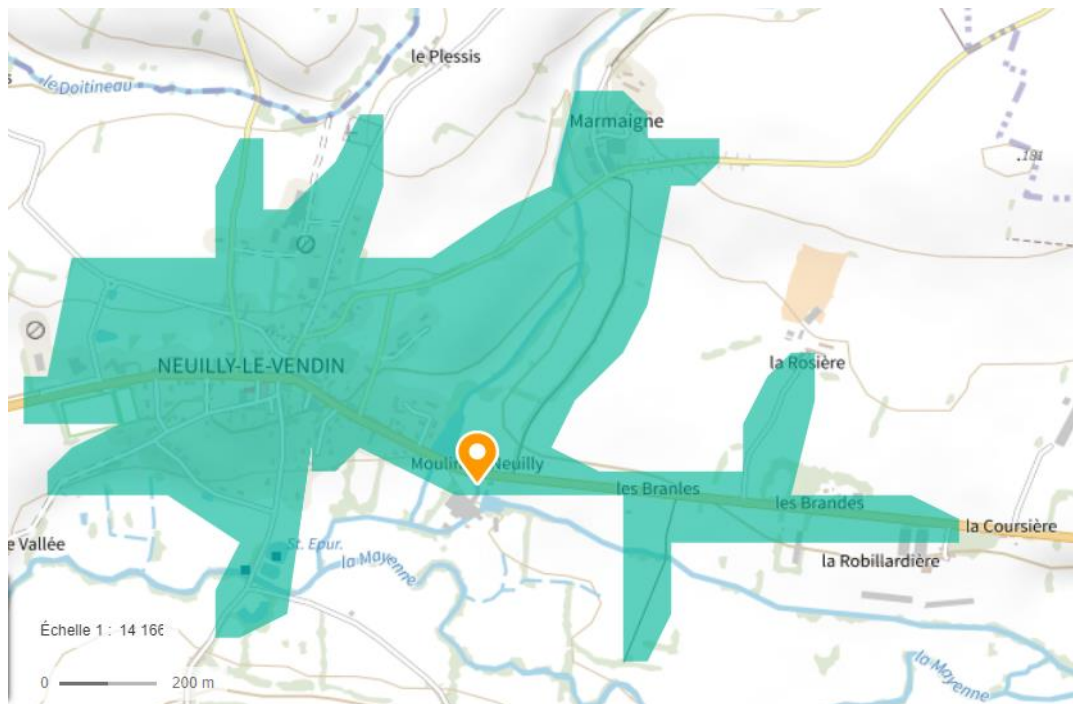


Figure 2 : Carte isochrone - 15 minutes de marche à partir du site (source : Géoportail)

La carte ci-dessous (figure 3) montre les zones à moins de 2 km du site de Moulins Rioux, soit les zones accessibles en moins de 10 min en vélo classique.

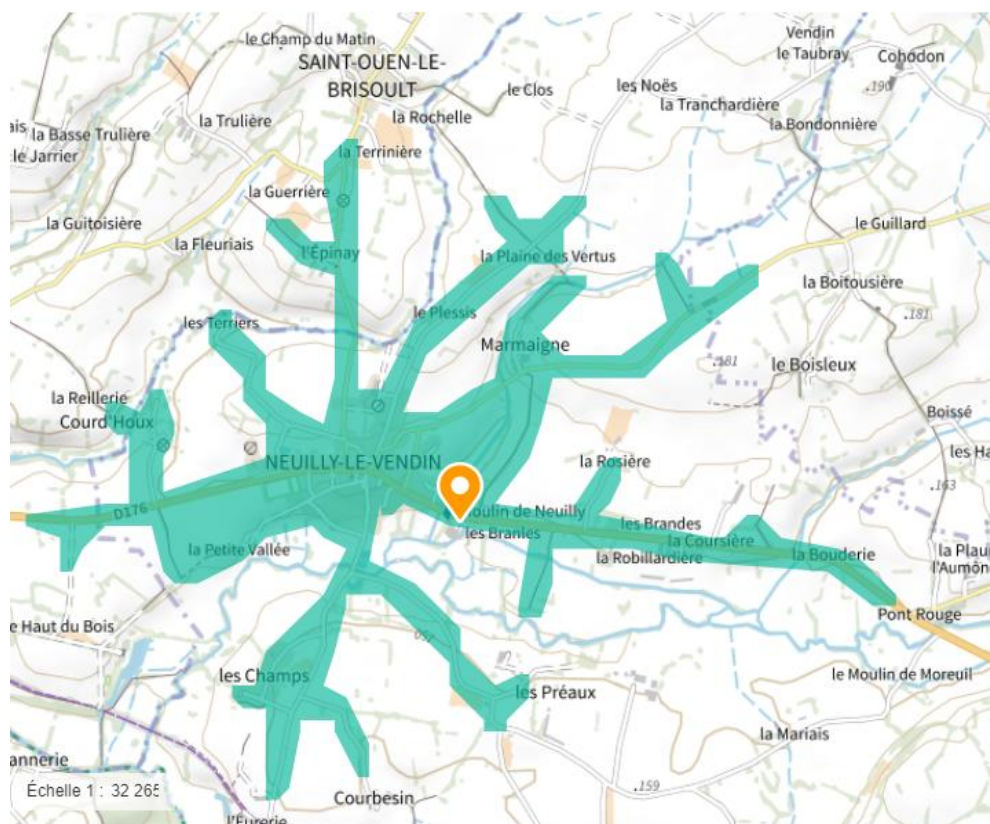


Figure 3 : Carte isodistance – 2 km soit environ 10 minutes en vélo classique de Moulins Rioux (moyenne 15km/h) (source : Géoportail)

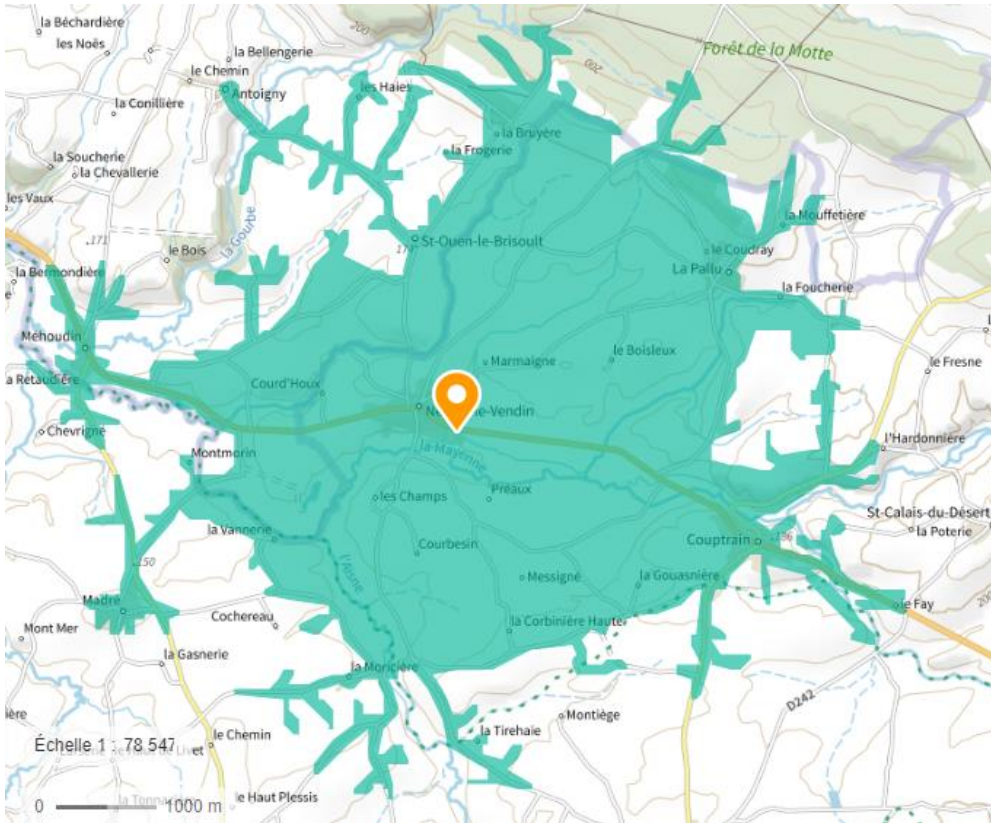


Figure 4 : Carte isodistance - 5 km soit environ 20/25 minutes en vélo classique (moyenne de 15 km/h)

La carte ci-contre (figure 4), indique les zones qui se situent à moins de 5 km des Moulins Rioux. Ces zones sont donc accessibles en 20/25 minutes en vélo classique à partir du site.

2.4 Accessibilité par les modes doux et transports en commun

2.4.1 Carte d'accessibilité transports en commun

La ville de Neuilly-le-Vendin est desservie par la ligne 20 de bus normande NOMAD (Flers - La Ferté Macé – Bagnoles de l'Orne – Alençon) (figure 5). La ligne d'Alençon vers Flers dessert Neuilly-le-Vendin à 6 : 52, 13 : 03, 17 : 52 tous les jours et 19 : 11 le vendredi. Dans le sens Flers vers Alençon, les arrêts sont à 8 : 16, 13 : 03, 18 : 39 tous les jours avec un ajout le lundi à 6 : 49.



Figure 5 : itinéraire de la ligne de bus 20 NOMAD

L'arrêt de bus se situe à côté de l'église sur la rue de Normandie (figure 6). Il faut environ 6 minutes à pied pour rejoindre l'arrêt de bus depuis le site de Moulins Rioux en longeant la D176.



Figure 6 : Carte d'accessibilité transports en communs

4.3 Accessibilité – Modes doux (marche et vélo) et transports en commun

Le site de Moulins Rioux a une entrée unique pour l'ensemble des collaborateurs et des visiteurs, rue de Normandie sur la D176. L'accessibilité à pied ou à vélo se fait par cette même voie unique.

La voie unique ne dispose d'aucun aménagement pour les piétons et cyclistes. Elle est dédiée principalement aux voitures et poids lourds. Cette route peut être dangereuse pour les cyclistes et piétons car de nombreux camions l'empruntent.

Un accotement enherbé est présent dès la sortie du site de Moulins Rioux et permet de rejoindre les trottoirs à quelques dizaines de mètres. Des poteaux routiers sont présents sur cet accotement.



Figures 7, 8 et 9 : Photographies de l'accessibilité entre le bourg et Moulins Rioux

Chapitre 3 – ENQUETE

3.1 Résultats

Pour s'adapter au mieux au contexte des postes de l'entreprise, deux enquêtes ont été diffusées : une pour les commerciaux et l'autre pour les salariés travaillant sur le site de Moulins Rioux.

Les enquêtes ont été diffusées du 17 janvier au 25 février 2022 via un formulaire en ligne par mail à tous les salariés de Moulins Rioux.

6 personnes ont répondu au questionnaire pour les commerciaux (soit 75%) et 27 personnes sur le questionnaire envoyé aux 42 salariés non commerciaux (soit 64%).

3.1.1 Enquête sur les déplacements des commerciaux

L'équipe de commerciaux est composée de 9 salariés qui habitent dans le nord-ouest de la France (Val de Marne, Mayenne, Ile et Vilaine, Calvados, Manche, Orne).

Un questionnaire spécifique à leurs fonctions leur a été envoyé et a permis l'analyse suivante :

- **Moyen de transport principal**

L'ensemble des commerciaux ayant répondu à l'enquête se déplacent avec leur voiture thermique de fonction. La moitié des commerciaux utilisent parfois le covoiturage. Un salarié travaillant dans le Val de Marne utilise parfois le train et le métro. Ils ont dans l'ensemble un bon ressenti concernant le confort, la sécurité routière, le coût et la flexibilité de leur mode de déplacement principal (figure 10).

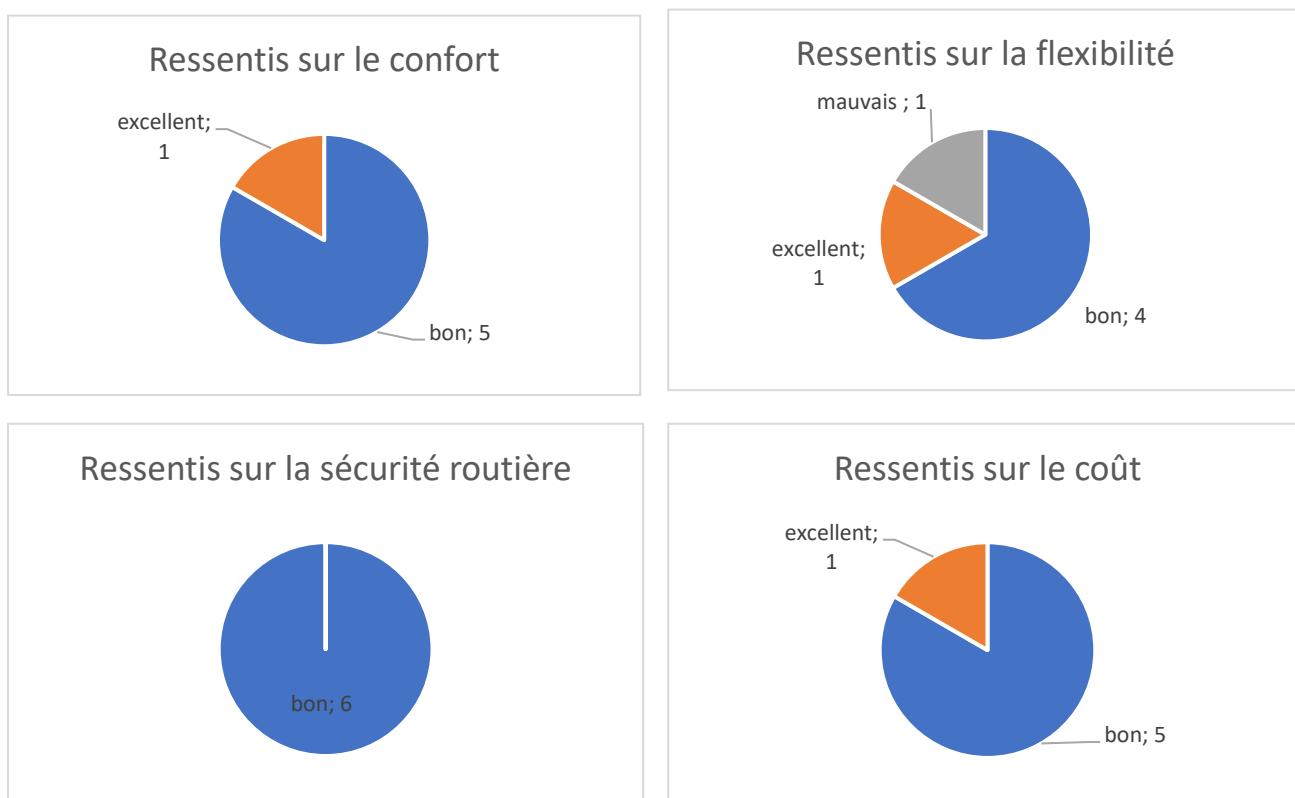


Figure 10 : Enquête – Réponses – Ressentis sur le moyen de transport principal

▪ **Télétravail et mobilité évitée**

Les trois quarts des commerciaux télétravaillent moins d'une demi-journée par semaine. Les autres télétravaillent une demi-journée.

Tableau 1: Enquête – Réponse – Télétravail par semaine

Moins d'une demi-journée	4
Une demi-journée	2

Tous les commerciaux ont répondu qu'ils leur arrivaient souvent de découcher pour réduire les déplacements.

▪ **L'écoconduite**

La moitié de l'équipe de commerciaux n'a jamais entendu parler de l'écoconduite. Pour ceux qui connaissaient le terme, ils décrivent l'écoconduite comme :

- une conduite souple sans accélération brusque et une anticipation des freinages
- une conduite en sous régime avec une anticipation pour le freinage et une accélération modérée. Un véhicule bien entretenu.

Les commerciaux semblent intéressés pour avoir une formation sur l'écoconduite.

Tableau 2: Enquête - Réponse - Intérêt formation écoconduite

Non, pas tellement	1
Oui, je suis très intéressé	1
Oui, pourquoi pas	4

▪ **Actions pour limiter l'impact environnemental des transports**

Les retours sur les actions à mettre en place pour limiter l'impact environnemental lors des déplacements professionnels sont mitigés.

Une partie pensent qu'aucune action n'est possible puisque la voiture de fonction est essentielle pour les commerciaux toujours en déplacement et avec tout le matériel à l'intérieur.

D'autres ont proposé des actions sur l'organisation, l'écoconduite ou encore la mobilité empêchée :

- une organisation plus structurée pour regrouper les clients. Un départ quelques minutes plus tôt pour anticiper les éventuelles contraintes liées aux grands déplacements (accidents, fortes pluies, tracteurs...) et pour se mettre en situation d'écoconduite. Participer à une formation sur l'écoconduite permettrait d'être plus performant dans ce but.

- rouler moins vite et limiter les déplacements
- dormir à l'hôtel plus souvent
- travailler un peu plus en télétravail

3.1.2. Enquête sur les déplacements des personnes travaillant sur le site de Moulins Rioux

Une partie des salariés travaillent essentiellement sur le site de Moulins Rioux basé à Neuilly-le-Vendin. L'analyse du questionnaire auquel les salariés ont répondu est la suivante :

- **Mode de transport principal**

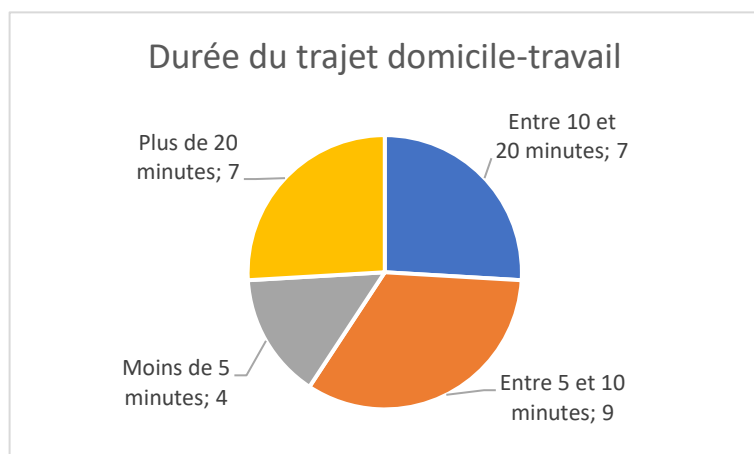


Figure 11 : Enquête - Réponse - Durée trajet domicile/travail

Tableau 3: Enquête - Réponse - Déjeuner

Retour domicile déjeuner	Nombre
Non, jamais	22
Oui, parfois	1
Oui, souvent	4

Tableau 4: Enquête - Réponse - Habitude

Type de transport principal	Nombre
Marche/Course	1
Vélo électrique	1
Voiture thermique	25

Les salariés viennent principalement travailler en voiture thermique. Un tiers des salariés ayant répondu au questionnaire mettent entre 5 et 10 minutes pour venir travailler, un quart met entre 10 et 20 minutes, un autre quart plus de 20 minutes et le reste moins de 5 minutes.

Cinq salariés retournent souvent ou occasionnellement à domicile le midi. Les salariés ayant répondu retourner manger le midi habitent à moins de 7 km. Les salariés ont répondu qu'une pause moins longue le midi et une salle de repos les inciteraient à rester plus souvent sur place.

Les principales contraintes obligeant les salariés à utiliser la voiture thermique, leur mode de déplacement habituel, sont les horaires de travail, les impératifs familiaux et la mauvaise desserte en transport en commun.

Tableau 5 : Enquête - Réponse - Contraintes

Horaires (début matinale, sortie tardive)	16
Impératifs familiaux	9
Mauvaise desserte en transport en commun	8
Déplacements professionnels	3
Aucune	2

▪ Ressentis sur la voiture individuelle

Les salariés se sentent majoritairement en sécurité dans leur transport habituel, la voiture. Ce moyen de transport leur assure confort et flexibilité. La moitié des salariés ont un ressenti « mauvais » sur le coût de ce transport. La moitié des salariés ayant répondu au sondage (début 2022) dépensent entre 100 et 200 € par mois pour leur déplacement domicile-travail. Un cinquième dépense entre 20 et 100 € et un autre cinquième moins de 50 €. La part restante dépense plus de 200€ par mois. [Figure 5]

Occasionnellement, les salariés se déplacent en vélo, en moto/scooter, en marche/course, en bus, en covoiturage ou font du télétravail.

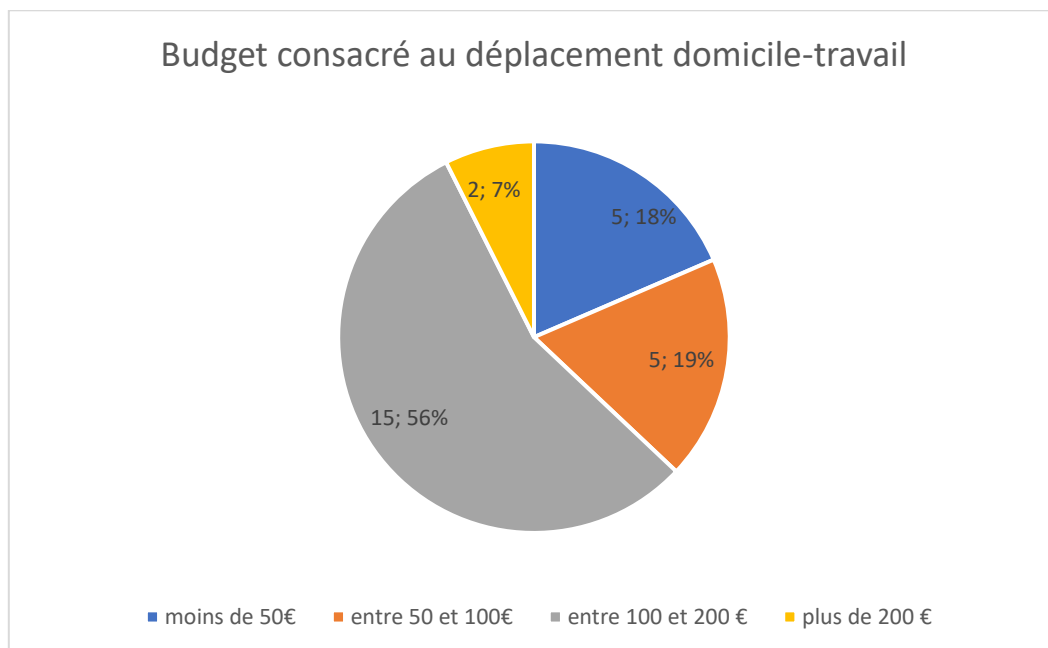


Figure 12 : Enquête - Réponse - Budget mensuel déplacement domicile-travail

▪ Le vélo

80 % des salariés disposent d'un vélo. La majorité d'entre eux ont un vélo classique et 4 des vélos à assistance électrique.

Une dizaine de salariés seraient intéressés par un prêt de vélo électrique/classique pour les déplacements domicile/travail, plus pour le matin et le soir que pour le midi.

▪ Le covoiturage

Un dixième des salariés utilisent le covoiturage moins d'une fois par mois pour les trajets domicile-travail. Le reste des salariés ne covoiturent jamais.

Pour la plupart des salariés, le covoiturage est une bonne idée mais elle est trop compliquée à mettre en place (17). Certains veulent se renseigner sur le sujet ou le pratiquer déjà (6).

Un quart des salariés connaissent des personnes de leur commune qui passent par Neuilly-le-Vendin pour aller travailler.

- **Les bornes électriques de recharge**

La moitié des salariés interrogés semblent intéressés par des bornes électriques sur le parking. Un seul salarié est intéressé dès maintenant car il possède déjà une voiture électrique. Les autres ont le projet d'en acheter une dans quelques temps.

- **Achat groupé**

8 salariés ayant répondu à l'enquête sont intéressés par l'achat groupé d'un vélo électrique et 1 par une trottinette électrique.

- **Actions pour favoriser les alternatives à la voiture individuelle**

Les salariés ont voté (plusieurs votes possibles) sur les actions qui faciliteraient les alternatives à la voiture individuelle. Les tableaux ci-dessous détaillent les nombres de vote par actions pour les transports en commun, le covoiturage et la pratique du vélo.

Tableau 6 : Enquête - Réponse – Actions transports en commun

Organiser les horaires de travail en adéquation avec celles des transports	7
Une participation de l'employeur à l'abonnement	5
Des informations sur mon lieu de travail	2

Tableau 7 : Enquête - Réponse - Actions covoiturage

Une aide pour trouver des collègues intéressés et constituer les équipages	11
Un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur	10
Communiquer sur la pratique du covoiturage	5
Pas possible (horaires notamment)	3

Tableau 8 : Enquête - Réponse - Vélo

Aménagements cyclables sur mon trajet	13
Ateliers de réparation/entretien du vélo	3
Mise en place du forfait mobilités durables	3
Ateliers de remise en selle	1

Une demande de local à vélo sécurisé a également été remontée.

- **Avez-vous l'intention de passer de la voiture individuelle aux transports en commun ou aux modes doux (marche, vélo) ?**

Tableau 9 : Enquête - Réponse - Alternative à la voiture individuelle

Non	14
Oui, de façon pérenne	5
Oui, de façon ponctuelle	8

Les salariés ayant l'intention de passer de la voiture individuelle aux transports en commun ou modes doux sont prêts à utiliser : le vélo (11), la marche (4), bus (1), train + autres (1)

▪ Intentions sur le covoiturage

Une dizaine de salarié ont l'intention de faire du covoiturage de façon ponctuelle ou le plus souvent possible.

Tableau 10 : Enquête - Réponse - Covoiturage

Avez-vous l'intention de faire du covoiturage ?	Nombre
Non, pas du tout	16
Oui, de façon ponctuelle	10
Oui, le plus souvent possible	1

▪ Actions pour encourager les alternatives à la voiture individuelle

Les salariés se sont exprimés sur les actions qui les encourageraient à utiliser des alternatives à la voiture individuelle :




- des actions en lien avec la *pratique du vélo* : un vélo électrique offert, une aide à l'achat de vélo électrique, des routes plus adaptées à la pratique du vélo (pistes cyclables, route plus adaptée avec moins de passage de camion), une prime pour faire du vélo, un vélo électrique protégé pour les intempéries.
- des actions en lien avec covoiturage : trouver des collègues pour covoiturer
- des actions en lien avec les transports en commun : une desserte locale pour le bus, plus de transports en commun
- des horaires de travail fixes
- une aide financière




3.2 Conclusion

La plupart des salariés se déplacent en voiture individuelle. Les salariés semblent intéressés par une aide de l'entreprise pour essayer de changer leur habitude.







Chapitre 4 – PLAN D’ACTIONS

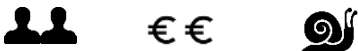


Suite à l’enquête interne, différentes actions sont proposées aux Moulins Rioux pour agir en faveur de la mobilité durable. Chaque action est détaillée par son contexte, son ou ses objectif(s). Des pictogrammes indiquent également une estimation de l’engagement humain, financier et du temps que nécessite l’action.





Temps humains (un peu/moyen/beaucoup) :   

Budget (gratuit/un peu/beaucoup) :   

Rapidité de la mise en place de l’action (lent/moyen/rapide) :   

Action 1 : Fiche accessibilité	Action 2 : Participer au « défi mobilité Pays de la Loire » du 16 au 21 mai 2022
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Des informations attractives sur le vélo, le bus, les chemins piétonniers, le covoiturage permettent aux employés d'utiliser plus facilement ces modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.	Un défi mobilité en Pays de la Loire est organisé du 16 au 22 mai 2022 et permet aux salariés de se mobiliser ensemble pour se déplacer en mode écomobile sur leur déplacement domicile travail : Défi Mobilité en Pays de la Loire (defimobilite-paysdelaloire.fr) Moulins Rioux a déjà participé aux 3 éditions précédentes.
<i>Objectifs</i>	<i>Objectifs</i>
Informé des différents moyens disponibles pour accéder à l’entreprise et se déplacer au quotidien.	Promouvoir les alternatives à l'autosolisme . Se saisir de la semaine régionale du défi mobilité pour continuer à sensibiliser les salariés à la mobilité durable.
  	  

<p align="center">Action 3 : Mettre en place le « forfait Mobilités durables »</p>	<p align="center">Action 4 : Challenge vélo « Je viens en vélo au moins 1 fois/sem et Moulins Roux me soutient »</p>
<p align="center"><i>Contexte</i></p>	<p align="center"><i>Contexte</i></p>
<p>Dans l'enquête interne, des salariés sont intéressés pour la mise en place du forfait « Mobilités durables ».</p>	<p>Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettrait de motiver des salariés à venir en vélo au moins une fois par semaine. Moulins Rioux soutiendrait les engagements avec par exemple la distribution d'un kit « équipement de pluie et sécurité ».</p>
<p>Dans la lignée de la loi mobilités, pour des transports quotidiens plus faciles, moins coûteux et plus propres, le décret du 9 mai 2020 met en place le « <i>forfait mobilités durables</i> », pour accompagner les salariés et les employeurs du privé. https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14046</p>	
<p align="center"><i>Objectif</i></p>	<p align="center"><i>Objectif</i></p>
<p>Soutenir financièrement l'engagement des salariés qui viennent au travail par le biais d'alternatives à l'autosolisme.</p>	<p>Favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail des salariés. Impliquer les salariés.</p>
<p align="center">  </p>	<p align="center">  </p>
<p align="center">Action 5 : Proposer un achat groupé de vélos/VAE/trottinettes électriques</p>	<p align="center">Action 6 : Etudier l'installation d'un local à vélo sécurisé</p>
<p align="center"><i>Contexte</i></p>	<p align="center"><i>Contexte</i></p>
<p>Lors de l'enquête interne, près de 8 salariés étaient intéressés par l'achat groupé de vélos électriques et d'1 trottinette électrique.</p>	<p>Devis déjà signé pour un local pouvant accueillir 8 vélos sur des pincés-roues avec possibilité d'agrandir. Un branchement pour un vélo électrique.</p> <p>Axe d'amélioration : remplacer les pincés-roues par des arceaux pour mieux sécuriser le vélo et moins le détériorer.</p>
<p align="center"><i>Objectif</i></p>	
<p>Favoriser l'utilisation des modes doux pour les trajets domicile-travail des salariés.</p>	
<p align="center">  </p>	

Action 7 : Proposer des ateliers autour du vélo	Action 8 : Challenge covoiturage « Je viens en covoiturage au moins 1f/sem et Moulins Rioux me soutient »
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Lors de l'enquête interne, des salariés étaient intéressés par des ateliers autour du vélo, notamment des ateliers de réparation et d'entretien du vélo.	Mettre en place un challenge d'engagement entre salariés et l'entreprise permettraient de motiver des salariés à venir en covoiturage au moins une fois par semaine . Moulins Rioux soutiendrait les engagements avec un retour assuré en cas de défaillance du covoitureur.
<i>Objectif</i>	<i>Objectifs</i>
Favoriser l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail des salariés.	Favoriser le covoiturage comme alternative à l'autosolisme . Impliquer les salariés.
	
Action 9 : Animations autour du covoiturage, aide à la création d'équipes de covoiturage	Action 10 : Proposer une formation à l'écoconduite
<i>Contexte</i>	<i>Contexte</i>
Quelques salariés covoiturent de temps en temps. D'autres salariés connaissent des personnes de leur commune passant sur Neuilly-le-Vendin pour aller travailler.	Lors de l'enquête interne à destination de l'équipe commerciale, une partie des salariés sont intéressés pour être formé à l'écoconduite. L'écoconduite est l'apprentissage et le pratique d'une conduite souple et modérée qui permet : de réduire la consommation de dépenses en carburant et de respecter l'environnement.
<i>Objectif</i>	<i>Objectif</i>
Favoriser le covoiturage comme alternative à l'autosolisme .	Sensibiliser les salariés à l'écoconduite pour adopter les bonnes pratiques et réduire l'impact environnemental et économique des transports.
	

Action 11 : Etudier un projet d'installation de bornes de recharges pour les véhicules électriques

Contexte

Dans l'enquête interne, 13 salariés sont intéressés à long terme par des bornes de recharges pour les véhicules électriques à proximité du site.

Aide financière Advenir pour installation de point de recharge :

<https://advenir.mobi/flottes/>

Objectif

Donner la possibilité aux salariés de **se recharger** sur le site ou proche du site.

